

LA SÉMIOTIQUE ET LE COMMENTAIRE DE TEXTE

En 1985, les candidats au baccalauréat de l'Académie de Toulouse se voyaient proposer le commentaire d'une fable de la Fontaine, "Le vieux chat et la jeune souris", un de ces textes qui défient le commentateur par leur apparente limpidité. La lecture d'une centaine de copies nous montra combien il était malaisé d'éviter la répétition paraphrastique des énoncés, sans parler de véritables contresens sur le déroulement du récit lui-même. D'où une première question: les élèves sont-ils suffisamment armés, à l'issue de leurs études secondaires, pour maîtriser ce genre d'exercice? Ou bien, ce qui revient au même, dispose-t-on de stratégies pédagogiques adéquates pour susciter une lecture créatrice de sens? Puis une deuxième, nécessaire bien qu'encore un peu prématurée: comment la sémiotique peut-elle contribuer à la recherche dans ce domaine, en contact étroit avec les autres composantes des sciences du langage? On tentera d'apporter ici une réponse concrète à cette dernière question en proposant un commentaire possible de la fable en trois étapes ainsi ordonnées: tout d'abord la mise à jour d'une thématique par le montage de quelques champs lexicaux; la segmentation ensuite du discours fondée sur des critères diversifiés; enfin la construction d'une signification organique prenant appui tour à tour sur les structures narratives et les structures discursives, les secondes habillant les premières.

Le vieux chat et la jeune souris

Une jeune souris, de peu d'expérience,
Crut fléchir un vieux chat, implorant sa clémence,
Et payant de raisons le Raminagrobis,
"Laissez-moi vivre: une souris
5 De ma taille et de ma dépense
Est-elle à charge en ce logis?
Affamerais-je, à votre avis,
L'hôte et l'hôtesse, et tout leur monde?
D'un grain de blé je me nourris;
10 Une noix me rend toute ronde.
A présent je suis maigre; attendez quelque temps;
Réservez ce repas à messieurs vos enfants."

Ainsi parlait au chat la souris attrapée.
 L'autre lui dit: "Tu t'es trompée.
 15 Est-ce à moi que l'on tient de semblables discours?
 Tu gagnerais autant de parler à des sourds.
 Chat, et vieux, pardonner? Cela n'arrive guères.
 Selon ces lois, descends là-bas,
 Meurs, et va-t-en, tout de ce pas,
 20 Haranguer les soeurs filandières;
 Mes enfants trouveront assez d'autres repas."
 Il tint parole. Et pour ma fable
 Voici le sens moral qui peut y convenir:
 La jeunesse se flatte, et croit tout obtenir;
 25 La vieillesse est impitoyable.

(La Fontaine, *Fables*, XII, 5)

I. VERS UNE THÉMATIQUE DU TEXTE PAR LES CHAMPS LEXICAUX

La recherche se fera en deux temps: d'abord construire des réseaux lexicaux sous forme d'inventaires, ensuite interpréter le fonctionnement textuel de ces réseaux, compte tenu des protagonistes du récit.

I.1. Vivre et mourir

Ce champ bipolaire s'origine dans les deux mots qui se font écho: "vivre" (v. 4) et "meurs" (v. 19).

Vivre: payer - raisons - vivre - taille - dépense - à charge - grain de blé - se nourrir - noix - ronde - maigre - réserver - repas (v. 12) - attrapée - gagner - repas (v. 21) - obtenir.

Mourir: clémence - affamer - repas (v. 12) - attrapée - mourir - soeurs filandières.

Dans la relation de souris à chat, la mort de la première contribue à la vie ou existence matérielle du second; elle devient alors "repas" (v. 12 et 21). C'est pourquoi nous rangeons dans le premier sous-ensemble tout ce qui a trait à la subsistance d'un être vivant. Le terme "raisons" lui-même peut figurer dans cet inventaire s'il est pris dans son acception classique de "compte" (en latin, *ratio* signifie entre autres "action de calculer, compte, calcul"; au XVII^e siècle, le "livre de raison" est un livre de compte); cette interprétation est autorisée par l'emploi contextuel du verbe "payer": la "jeune souris" échange sa vie, qui est un manque à gagner pour le chat et

ses maîtres, contre des propositions ou calculs. La double logique antithétique de la souris et du chat fait que le lexème "attrapée" peut être rangé du côté du vivre et du mourir. Dans le sous-champ de la mort, la situation de communication autorise à ranger "clémence", synonyme ici de "grâce" dans l'expression "droit de grâce", et "affamer" au sens de "provoquer une famine".

I.2. Communication et savoir

Communication: implorer - raisons - avis - parler - dire - se tromper - tenir des discours - parler - sourds - haranguer - tenir parole - fable - sens.

Savoir: expérience - croire (v. 2) - raisons - avis - attrapée - se tromper - de semblables discours - sourds - ne pas arriver - haranguer - sens moral - pouvoir convenir - se flatter - croire (v. 24) - lois.

Certains lexèmes figurent dans les deux ensembles: "raisons" et "avis" signifient simultanément des opérations de pensée (communication) et les mots qui désignent celles-ci en les évaluant (savoir). Si le substantif "discours" réfère à un échange communicatif, le syntagme "de semblable discours" exprime un jugement défavorable sur cet acte, donc un savoir; d'une façon similaire, le verbe "haranguer" a le sens de "prononcer un discours" jugé "solennel et pompeux". Les "sourds" sont ceux qui ne communiquent pas, parce qu'ils ne veulent pas savoir. Pris comme synonyme de signification, le lexème "sens" entre dans l'inventaire de la communication; suivi de l'adjectif "moral", il devient synonyme de "moralité" et entre dans celui du savoir, spécifiable ici comme sagesse. Le mot fable lui-même exprime simultanément la parole (sens étymologique) narrative et le contenu de sagesse qu'elle véhicule. La place dans le texte du participe passé "attrapée", la rime avec "tournée" qui ne demande qu'à entraîner une relation de sens, nous invitent à comprendre que l'inexpérimenté personnage est pris, aussi, au piège de sa parole. De manière globale, les verbes de communication relatifs à la "jeune souris", "implorer, parler (2 fois), haranguer", sont aspectuellement marqués comme imperfectifs, tandis que ceux qui s'appliquent au "vieux chat" relèvent de l'aspect perfectif, "dire, tenir parole". Frappante est à ce sujet l'opposition: "tenir de semblables discours"/"tint parole"; interprétation suggérée: le second personnage est fiable, le premier ne l'est pas. On voit mieux maintenant comment communiquer et savoir se rejoignent pour caractériser les deux acteurs. Le non-savoir

("de peu d'expérience") de "la jeune souris" - et de "la jeunesse" en général -, explicité par le texte en "raisons", en pures croyances (v. 2, 24), en "avis" (v. 7), en illusions trompeuses (v. 24, "se flatter"), contraste avec le savoir assuré du "vieux chat" - et de "la vieillesse" en général - qui relève l'erreur (v. 14), se fonde sur les faits (v. 17, "cela n'arrive guères"), ne "croit" (v. 24) pas, mais "est" (v. 25). Les adverbes "peu de" (v. 1) et "ne ... guères" (v. 17), tous deux à valeur quantitative restreinte, suggèrent le rapprochement des deux contextes: l'inexpérience de la "jeune souris" posée par le fabuliste est vérifiée dans les faits par le "vieux chat". Le nom propre Raminagrobis (v. 3), précédé de l'article qui l'assimile à un nom commun, nous renvoie par le détour d'une autre fable, "le Chat, la Belette et le petit Lapin" (VII-15), au même héros égal à lui-même, "sourd" (v. 40) et ne se payant guère de "raisons".

I.3. Relation interpersonnelle

Ce troisième sous-champ se situe dans le prolongement du précédent, en précisant pour chacun des deux protagonistes la relation avec l'autre.

Humanité: fléchir - implorer - raisons - clémence - laisser - pardonner.

Inhumanité: sourds - lois - meurs - tenir parole - impitoyable.

Deux types de relations interpersonnelles, deux systèmes de valeurs morales et sociales, deux attitudes devant l'autre, selon que l'on est du côté du faible et de la faute, ou du côté du fort et du droit. Les "raisons" de la "jeune souris" doivent céder devant les "lois" du "vieux chat", qui n'ont pas besoin d'être justifiées sinon parce qu'il n'en va "guères" autrement. L'un et l'autre personnage emploient l'impératif, la "jeune souris" pour supplier (v. 4, 11 et 12), le vieux chat pour imposer la mort (v. 19). L'emploi insolite du verbe mourir à l'impératif signifie que la victime doit assumer son acte et pas seulement le subir, en vertu de lois qui n'ont pas d'exception, comme l'implique, sur le mode ironique, l'ordre de fléchir l'inflexible, ou, si l'on peut se permettre un néologisme, haranguer (v. 20) "l'inharanguable". Chacun des champs lexicaux contribue à dresser une image contrastive des deux protagonistes qui s'opposent par la relation au temps, à l'espace, à la parole et au savoir, à la vie et à la mort, par la relation à l'autre.

II. SEGMENTATION

II.1. Critères énonciatif, temporel, actoriel et spatial

Plusieurs disjonctions interviennent à la césure du v. 22, divisant la fable en deux séquences majeures, traditionnellement appelées l'apologue (v. 1-22) et la morale (v. 22-25): une disjonction à la fois temporelle et énonciative d'abord, qui consiste dans le passage du plan du récit ou monde raconté, signifié par le passé simple, au plan du discours ou monde commenté, signifié par l'indicatif présent à valeur omnitemporelle; une disjonction actorielle ensuite, qui consiste dans le passage d'acteurs spécifiques, le vieux chat et la jeune souris, à des acteurs génériques, la vieillesse et la jeunesse. Quant à la spatialité, deux fois signalée dans la première séquence ("en ce logis" au v. 6 et "là-bas" chez "les soeurs filandières" au v. 15 et 20), elle disparaît dans la seconde. Il y a donc passage d'un événement actoriellement, temporellement et spatialement déterminé, c'est-à-dire d'un fait particulier, à une loi générale, selon la démarche du raisonnement inductif qui va du particulier au général, du fait à la loi, de l'exemple à la règle. Le connecteur "et", au v. 22, assure ce passage avec d'autant plus d'efficacité poétique qu'il est pris dans la continuité métrique et strophique du dernier quatrain. A l'intérieur du récit (apologue) on peut distinguer le récit proprement dit ou élément encadrant et le discours direct des personnages ou élément encadré. La prise en compte du seul critère actoriel permet enfin de distribuer le discours en trois séquences, chacun des deux discours directs s'articulant, sur des fragments introductifs et conclusifs de récit: v. 1-13, 14-22 et 23-25.

II.2. Critères prosodiques

II.2.1. Distribution des rimes

Comme il est usuel dans les fables de La Fontaine, la composition strophique se fonde ici principalement sur le quatrain. Si l'on appuie le critère de distribution des rimes sur le critère syntaxique selon lequel toute séquence doit se terminer par une ponctuation forte, on voit d'abord se dégager:

a. un dizain (v. 1 à 10): Celui-ci est formé de deux quatrains, l'un à rimes embrassées (v. 2 à 5), l'autre à rimes croisées (v. 7 à 10). Restent les v. 1 et le v. 6 qui se détachent du schéma. Le premier, redoublant la rime initiale du premier quatrain, met en évidence un élément majeur dans la structure narrative de la fable, le "peu d'expérience" de la jeune souris. Le second ne se contente pas de redoubler la rime initiale du quatrain suivant, mais reprend

la rime masculine du quatrain précédent, assurant ainsi une très forte continuité prosodique entre les deux strophes:

a a b b a b b c b c

La composition syntaxique (accolades inférieures, détermine deux sous-séquences strophiques relativement autonomes, un sizain et un quatrain, tandis que la réitération constante de la rime masculine assure l'unité du dizain;

b. un sizain (v. 11 à 16) à rimes plates, qui enjambe les deux séquences majeures de l'apologue que sont la "requête" de la jeune souris et la "riposte" du vieux chat. Le critère actoriel invite à l'analyse en deux tercets, relatifs à chacun des protagonistes (a a b b c c). Le fragment de récit médian se trouve ainsi intégré prosodiquement au discours direct, tout comme l'a été le fragment de récit initial (v. 4) et tout comme le sera au discours de la morale (v. 22) le fragment de récit final;

c. un quintil (v. 17 à 21), de structure a b b a b: le dernier vers se trouve de fait détaché et mis en relief; il correspond à la réfutation du dernier argument de la souris, le seul pris en compte par le chat;

d. un quatrain (v. 22 à 25), à rimes embrassées (a b b a): il est à remarquer qu'il intègre à la morale le dernier fragment de récit, faisant ainsi dépendre le "sens moral" du comportement final du chat;

II.2.2. Organisation métrique

Trois configurations métriques viennent recouvrir presque exactement les épisodes définis par la distribution des protagonistes énonciateurs; chacune est dotée d'un principe de symétrie particulier. La première, de structure assez élémentaire, est constituée d'un noyau massif de sept octosyllabes encadré de deux groupes de trois alexandrins:

la *requête*: 12/3 + 8/7 + 12/3

La deuxième, plus complexe et plus équilibrée, est constituée d'un noyau formé de deux blocs égaux d'alexandrins et d'octosyllabes, entouré de deux vers isolés, tour à tour un octosyllabe et un alexandrin:

la *riposte*: 8/1 + 12/3 + 12/1

Le recouvrement de la séquence actorielle par la configuration métrique n'est pas parfait; la première déborde sur la seconde d'un

hémistiche, jetant un pont entre les configurations deux et trois et, corollairement, entre les points de vue des deux énonciateurs qui les assument. La troisième configuration métrique correspond, à un hémistiche près, à la morale de la fable, elle est harmonieusement constituée d'un noyau de deux alexandrins entourés de deux octosyllabes:

la *leçon*: 8/1 + 12/2 + 8/1

Dans quelle mesure l'organisation métrique concourt-elle à la production du sens? On tentera d'y répondre au cours de l'analyse narrativo-discursive.

II.3. Conclusion sur la segmentation

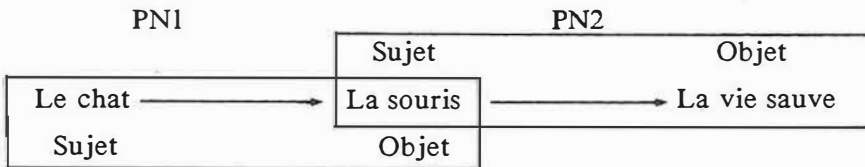
De même que le découpage actoriel en trois épisodes qui font successivement entendre les voix ou points de vue de la jeune souris, du vieux chat et du fabuliste unifie le découpage énonciatif, qui distingue entre parole du narrateur (récit) et parole des personnages (discours direct), les deux étant confondues dans la morale qui manifeste un narrateur à la première personne ("ma fable"), de même le découpage métrique, qui recouvre en gros, mais en gros seulement, le découpage actoriel, unifie le découpage rimique. Il est évident que l'unification n'a aucune espèce de priorité ni de privilège sur la complexification et que le phénomène de compréhension est un va-et-vient de l'une à l'autre. L'analyse narrative devra en tout cas s'appuyer sur l'ensemble des principes de segmentation, sans oublier les réseaux de signification dont le montage des champs lexicaux a essayé de rendre compte.

III. ANALYSE NARRATIVO-DISCURSIVE COMME CONSTRUCTION D'UNE SIGNIFICATION ORGANIQUE

III.1. Les discours des personnages

Si l'on convient d'appeler interlocution, par opposition à narration, les séquences de discours direct où prennent place un interlocuteur et un interlocutaire, on peut déjà dans ce cadre énonciatif poser deux programmes narratifs (PN) opposés ayant pour sujets opérateurs les deux interlocuteurs successifs: (a) la souris (Sa) veut vivre, c'est-à-dire rester conjointe à la vie (O = la vie sauve): "Laissez-moi vivre" (v. 4), et (b) Le chat (Sb) veut l'empêcher de vivre pour en faire son repas (OSa = la souris-repas). La notation symbolique choisie (OSa) signifie que l'objet (O) est par ailleurs sujet (Sa) dans un autre PN.

Le discours ne le dit pas explicitement mais implicitement aux v. 4 et 12. "Laissez-moi vivre" présuppose en effet chez l'allocutaire l'intention et le pouvoir de donner la mort, et "réservez ce repas" présuppose l'intention et le pouvoir de consommer la souris tout de suite. Bref, le PN de la souris présuppose celui du chat. La réalisation de l'un des PN ne peut que faire échouer la quête de l'autre, si bien qu'ils sont en relation d'anti-PN: structure actantielle qui peut être figurée et formulée comme suit:



III.2. La requête de la souris présuppose, sans la poser explicitement, sa capture. Le chat occupe donc la position actantielle de sujet manipulateur (destinateur de la compétence); il contraint la souris à chercher à survivre. Le seul moyen pour celle-ci d'y parvenir est d'inverser les rôles et de devenir sujet manipulateur à son tour en persuadant le chat de renoncer à son désir. Le programme engagé par la souris au v. 4 est donc plus complexe que le PN 1 déjà formulé ne le laisse entendre: il s'agit pour elle de faire en sorte que le chat la laisse en vie, ce qui implique qu'il renonce à son repas:

PN 1 : F [S3a → F [S2b → (S1a n O) u (S1b ∓ OSa)]]

Le premier hémistiché du v. 4 exprime le /faire-faire/. Mais il faut préalablement /faire-croire/, c'est-à-dire modifier les dispositions de l'interlocutaire: c'est l'objet de toute la suite du discours argumentatif de la souris. Rappelons qu'argumenter c'est "chercher par le discours à mener un auditeur donné à une certaine action" (J.-B. Grize, *L'argumentation*, Lyon: P.U.L., 1981). Le raisonnement argumentatif de la souris s'analyse ainsi en une conclusion: "Laissez-moi vivre", articulée par les deux points sur une série d'arguments. Le changement de mètre et le renouvellement du système de rimes, au v. 11, invite à distinguer deux étapes dans l'enchaînement argumentatif: les v. 4 à 10 et les v. 11 et 12.

III.2.1. Dans un premier temps, qui correspond à l'emploi des octosyllabes (v. 4 à 10), la jeune souris adresse au chat une première

requête - elle demande la vie sauve - justifiée par un topos ou lieu commun qu'on pourrait formuler approximativement ainsi: "Plus on est petit, moins on dépense". Cet argument est destiné à réfuter un argument contraire, présupposé par la forme affirmative des verbes "être à charge" et "affamer" et attribué par le discours aux maîtres du logis et du chat. Le savoir-faire de la souris se manifeste de deux manières: d'une part, elle objective son cas personnel, "une souris de ma taille (...) est-elle à charge (...)?", d'autre part elle fait référence à une autorité supérieure au chat. La conclusion "laissez-moi vivre" s'appuie, en réalité, sur deux mouvements argumentatifs successifs, eux-mêmes constitués d'une partie conclusive et d'une partie argumentative. Compte tenu du fait que les interrogations rhétoriques équivalent à des négatives, les deux étapes argumentatives peuvent être explicitées approximativement, ainsi: (a) v. 4 à 6: *argument*: vu ma taille et la dépense que je cause, *conclusion*: je ne suis pas à charge en ce logis; (b) v. 7 à 9: *conclusion*: Je n'affamerais ni l'hôte ni l'hôtesse ni tout leur monde, *argument*: puisque je me nourris d'un grain de blé, et qu'une noix me rend toute ronde. En réalité le dernier argument sert aussi la première conclusion. La disposition chiasmatisque des éléments met côte à côte, aux v. 6 et 7, les deux conclusions. La seconde renchérit formellement sur la première, par le redoublement de la rime et par l'emploi du conditionnel qui rejette la famine dans le domaine de la pure hypothèse. D'un verbe à l'autre, "être à charge à" → "affamer", la gradation sémantique, très forte, sous-tend une implication logique que l'on peut ainsi expliciter: (a) *si* ne pas être à charge (b) *alors* ne pas affamer.

La gradation se manifeste aussi dans le lexique des arguments, sous la forme d'une précision insistante; le locuteur met les points sur les i (des rimes!): (a) "de ma taille" → "une noix me rend toute ronde"; (b) "de ma dépense" → "un grain de blé (...) une noix". Entre les deux substantifs compléments de nom, "de ma taille", "de ma dépense", s'établit une relation de dépendance, spécifiable en relation de condition à conséquence: la taille conditionne la dépense; et c'est à celle-ci que le contexte donne la plus grande importance: "être à charge", "affamer", "se nourrir". Autre moyen de marquer le rôle majeur du second substantif, la hardiesse syntaxique du tour "une souris (...) de ma dépense". La séquence lexicale: "dépense → être à charge → affamer" s'inscrit toute entière dans le champ lexical de la nourriture, mais établit déjà par le dernier terme un rapport avec le champ de la mort. A chacune de ces deux

notions, "nourriture" et "mort", correspondent deux acceptions de "vie", vie matérielle et vie existentielle, la première étant une condition nécessaire de la seconde. Dès lors intervient, dans l'argumentation de la souris, un second topos qui complète le premier en y en ajoutant la dimension de la mort (moins on prive l'autre de nourriture et de vie, moins on mérite la mort).

Examinons de plus près les énoncés interrogatifs. Il s'agit d'interrogations rhétoriques, puisqu'il y a disproportion entre arguments et conclusions. Le locuteur fait comme si la réponse à la question allait de soi, aussi bien pour lui que pour l'allocataire. La lecture rhétorique constitue une sorte de négation de la proposition affirmative sous-jacente à la question. Le procédé est habile car, d'une part la souris invente de toutes pièces un interlocuteur censé asserter les propositions sous-jacentes aux interrogations - s'agit-il de "l'hôte, l'hôtesse"? -, d'autre part elle lui enlève toute possibilité de dénégation. Elle s'arrange même pour solliciter l'arbitrage complice du chat: "affamerais-je, à votre avis?".

III.2.2. Dans un second temps, formellement délimité par le passage à l'alexandrin (v. 11 et 12), la souris propose au chat un contrat avantageux pour lui. Si nous convenons d'appeler Sb' le sujet "messieurs vos enfants" (proche, mais distinct de Sb), ce contrat, ou PN d'échange, peut se formuler de la manière suivante:

PN 3 : F [S3a → F [S2b → (S1bUOSa) to → (S1b'1nOSa) t1]]

La souris (S3a) cherche à faire en sorte que le chat (S2b) ne prenne pas le repas-souris (OSa) tout de suite (to) mais le réserve pour ses enfants (S1b'1) dans un temps ultérieur (t1). Comme dans le premier cas, le /faire-faire/ repose sur un /faire-croire/; ou, en d'autres termes, la conclusion s'appuie sur un *argument*: "à présent je suis maigre", et sa *conclusion*: "attendez (donc) quelques temps". Ainsi le discours de la souris s'ouvre et se referme par une conclusion-requête. Mais de la première, à profil haut, à la seconde, à profil bas, les exigences du requérant ont bien diminué: il y a passage du vivre-subsistance ("dépense", "être à charge") au vivre-existence ("affamer"), avec l'ambiguïté sémantique du lexème "repas" qui réfère à la vie de l'un et à la mort de l'autre. Le champ lexical de l'économie alimentaire, progressivement, tend à se confondre avec le champ bipolaire du vivre-mourir. De la vie pleinement revendiquée sur la base d'arguments qui la justifie, le

parcours argumentatif de la souris conduit à la mort naturellement acceptée et même justifiée à terme. La prolixité du premier mouvement argumentatif qui occupe sept vers, fait place à la densité du second qui se limite à deux. L'octosyllabe, dont il serait trop facile de dire qu'il est en harmonie par son volume métrique avec la petitesse de l'animal, met en évidence la vivacité d'un discours qui manifeste sa ténacité dans la reprise incessante de la rime /i/ (v. 4, 6, 7, 9), inscrite dans le nom même du personnage. L'assurance de l'orateur s'affirme dans le maniement de l'interrogation dite rhétorique, indice syntaxique de la certitude. Inversement, la résignation de la victime se marque dans le manque de fermeté syntaxique des v. 11 et 12: le groupe nominal "ce repas", dans lequel le démonstratif "ce" fonctionne à la fois comme déictique - le locuteur se désigne lui-même - et comme anaphorique, réfère très librement à une réalité suggérée dans la proposition "je suis maigre". Il y a loin de cette syntaxe parlée, où les mots ont du mal à prendre de la distance vis-à-vis de la situation et où le discours colle au sujet, à la syntaxe objectivante de la première manière d'argumenter. Elle ne revendique plus la vie comme un droit pour elle, mais considère implicitement sa mort comme un dû pour le chat (elle voit qu'elle n'y échappera pas). Elle va donc jouer à fond - en apparence - cette carte, en développant logiquement le topos initial: "plus on est petit, moins on dépense", pour en faire: "plus on est gros, plus on rapporte".

La souris arrive ainsi à plaider tour à tour, en contradiction sur le fond mais non sur la forme, sa petitesse et sa grosseur.

III.3. La riposte du vieux chat apporte une sanction au discours de la souris et un dénouement au conflit des deux anti-programmes qui sous-tendent dès le début le discours de la souris.

III.3.1. Sanction du discours de la souris

Le chat évalue l'argumentation de la souris en trois alexandrins (v. 15 à 17) qui sont les attendus d'un jugement porté d'emblée au début de son intervention "Tu t'es trompée". Cette assertion peut être considérée comme la réponse aux questions des v. 6 et 7. Au vouvoiement de la souris répond le tutoiement du chat, signe d'une hiérarchie qui tient à la fois au statut naturel et à l'âge des personnages. On a vu jusqu'à maintenant que la fable pose le chat et la souris à la fois comme anti-sujets et comme anti-destinateurs l'un par rapport à l'autre. Mais leur mode d'adresse est aussi

l'indice d'une différence de compétence mutuellement reconnue. Qu'ils ne soient pas égaux entre eux en droits (pouvoir-faire) et en devoirs (devoir-faire) toute l'argumentation de la souris en témoigne, notamment son dernier argument (v. 11 et 12) qui ne s'appuie plus sur des valeurs de justice, mais de pouvoir et de bon-vouloir; il ne s'agit plus pour la souris de revendiquer la vie, mais de négocier la mort en termes d'intérêt pour le chat. Cette disparité de statut est amplement commentée dans le v. 15. L'indéfini "l'on" indique une mise à distance dépréciative de l'interlocuteur par un locuteur qui oppose tout simplement à l'argumentation de la souris une fin de non-recevoir, car il y a eu erreur sur l'allocutaire: "Est-ce à moi (...)" Pour s'être "trompée" de destinataire dans son discours, la souris compromet toute possibilité de communication, instaurant par sa faute un dialogue de "sourds". Ce qui est impertinent, ce n'est pas le contenu de ses énoncés, mais leur énonciation, c'est-à-dire le fait que ces énoncés aient eu lieu. La souris a cherché en quelque manière à manipuler le chat. Mais là n'est pas pour ce dernier le lieu du débat: les arguments ne sont pas discutés, c'est l'argumentation qui est refusée en bloc. C'est pourquoi, selon lui, la souris s'est trompée elle-même: "tu t'es trompée" et non pas "tu m'as trompé". La mini-séquence des v. 15 et 16, forme en soi un raisonnement argumentatif, analysable ainsi: (a) *conclusion* (v. 15): ce n'est pas à moi que l'on tient de semblables discours, et (b) *argument* (v. 16): (car) tu gagnerais autant à parler à des sourds.

La justification, on le voit, est purement rhétorique: le dire justifie le dire; la comparaison tient lieu de raison. Comme le langage tourne en rond, il est tout à fait possible d'inverser la fonction des propositions et de considérer le v. 16 comme une conséquence (si bien que).

Le v. 17, qui inaugure un quatrain à rimes embrassées se rattache en tant qu'alexandrin aux deux vers précédents. Il est ainsi à la charnière des deux composantes de la séquence du chat, dont il assure l'unité: d'abord, avec le distique précédent, il contribue à expliciter le jugement péremptoire du v. 14, "tu t'es trompée"; ensuite, il énonce les lois qui justifient le verdict formulé dans les vers suivants. Pivot entre deux sous-séquences, il mérite une analyse en lui-même, car il dévoile la compétence du chat. Le premier hémistiche, "chat, et vieux, pardonner?" est posé comme un résumé de la stratégie argumentative de la souris; à l'intérieur du discours du chat, ce segment relève du discours indirect libre, exprimant le

point de vue de la souris: c'est ainsi que le chat se représente l'image que la souris se fait de lui. Notons tout de suite qu'elle repose sur un malentendu, car la souris n'a pas demandé pardon, mais seulement justice. Le lexème "pardonner" au sens de (1) "tenir une offense pour non avenue", (2) "juger avec indulgence en minimisant la faute", contient l'idée de "faute" ou "offense". Cette faute, cette offense envers le chat est inscrite dans la nature: la souris naît condamnée à mort par le chat; toute demande de survie revient à une demande de pardon. Cette donnée, si indiscutable qu'elle n'a pas besoin d'être exprimée, est ici présumée par le discours. Ce qui est posé, c'est une "loi", ou plutôt la négation d'une fausse loi, prétendument invoquée par la souris. La syntaxe elliptique donne à la phrase la rigueur d'une loi logique. Toute instance d'énonciation (je-ici-maintenant) a disparu; restent des fonctions prédicatives "(être) chat", "(être) vieux", "pardonner" et une négation rhétoriquement et ironiquement renforcée par une litote, "cela n'arrive guères". L'énoncé se prête directement à la formulation logique. L'absence de tout élément nominal à l'exception du neutre "cela", renforce le degré de généralité et d'abstraction de l'énoncé et suggère la quantification universelle (\forall) plutôt que la quantification existentielle (\exists) de la variable d'argument "x", malgré le verbe "arrive" qui évoque l'existence. Nous obtenons la formule suivante: $[(\forall x) : f(x) \cdot g(x) \supset h(x)]$ qui se lit: il n'est pas vrai que (il n'arrive pas que) pour tout x, si x satisfait à f (= chat) et si x satisfait à g (= vieux), alors il satisfera à h (= pardonner).

On voit mieux maintenant comment le malentendu porte sur les valeurs: alors que le raisonnement de la souris se fonde sur le juste (qui ne prive pas l'autre de vie ne mérite pas la mort) ou sur le préférable (mieux vaut une souris grasse que maigre), le raisonnement du chat se fonde sur le nécessaire (loi) et le réel (ce qui arrive). Raisonnement argumentatif d'un côté, raisonnement démonstratif de l'autre.

III.3.1. Le verdict

Lois d'expérience et lois juridiques ne font qu'un pour le chat qui obéit à un /devoir-faire/ ("loi") qui le dépasse. La nécessité coupe court à la délibération car "l'on n'argumente pas contre l'évidence". L'emploi du verbe mourir à l'impératif est particulièrement remarquable au v. 19. L'ordre est un acte de langage qui met l'allocutaire en demeure d'accomplir une action. Pour les deux autres impératifs de la même phrase, cette action est un

déplacement, métaphorique certes, mais la notion d'action demeure. Quelle action doit accomplir la jeune souris mise en demeure de mourir? Le contexte ("selon ces lois (...) meurs") montre que le locuteur n'est pas l'exécuteur de la sentence, mais le juge, ou plutôt l'interprète des lois; dès lors la souris n'est pas invitée à accomplir une action pragmatique, mais un acte cognitif, plus précisément déductif, car la mort est la conséquence d'une loi, qui est d'accepter logiquement son destin. Non seulement la souris est vouée à la mort, mais elle doit l'assumer. On peut parler ici d'emploi métonymique ou d'acte dérivé de langage: l'ordre s'applique seulement à la prise de conscience de l'acte qui est une partie de l'acte lui-même. Le chat, bien sûr, se chargera du reste, mais son discours ne le dit pas.

Quant à la dernière proposition, "va-t'en tout de ce pas / Harranger les soeurs filandières", elle caricature, sur le mode de l'ironie tragique, la longue et illusoire tirade argumentative de la souris. Comme le chat face à la souris a le pouvoir de son dire, ou, en d'autres termes, que son dire est performatif, il provoque en prononçant "meurs" la réalisation d'un PN, qui contredit dans les faits le PN 1 virtuel de la souris:

PN 4 : F [S3b → F [S2a → (S1a ∪ O)]]

Le deuxième état: (S1b ∩ OSa) du PN 2, normalement impliqué par le premier, qui ne peut résulter que du faire de S2b (le chat), n'est pas manifesté dans le discours du chat. Ce chat se veut moins un mangeur de souris qu'un théoricien de sa fonction.

III.4. Le récit ou discours du narrateur

III.4.1. L'épisode de la jeune souris (v. 1 à 13; v. 13)

Le discours de la souris est encadré dans des alexandrins, trois au début, un à la fin. Les premiers décrivent sa compétence et anticipent sur le résultat de sa performance. Le personnage est présenté comme non-compétent selon le savoir ("de peu d'expérience"), et sa performance est annoncée comme déceptive ("crut fléchir"). Les deux syntagmes participiaux annoncent globalement les programmes d'usage qui revêtent ici la forme de stratégies argumentatives: "implorant sa clémence", "payant de raisons". Ce n'est pas à la "clémence" au sens de "vertu qui consiste à pardonner les offenses" que fait appel sa demande suppliante; c'est plutôt l'application de la justice qu'elle revendique. Comme il est difficile d'envisager que le narrateur puisse se méprendre sur les faits et gestes de ses personnages, le mot "clémence" qui comporte, on l'a

remarqué, l'idée de pardon doit être interprétée ici du point de vue du chat: demande de vie égale demande de pardon pour un chat qui juge la situation. C'est encore le point de vue du chat qui s'exprime à travers le second groupe participial, "payant de raisons", ou plutôt celui "de Raminagobis". Il n'est pas interdit d'ailleurs de penser que, par un énorme contre-sens, imputable à sa jeunesse, la souris n'ait interprété la vieillesse du chat comme un pouvoir-faire de son propre PN: vieux, on plus humain et plus malléable; alors que "vieux" (v. 17) est une raison de plus de ne pas pardonner. Le verbe "fléchir" lui-même, au sens de "faire céder peu à peu: adoucir, attendrir, ébranler, toucher", exprime la tentative sournoise de la souris telle que se la représente le chat qui attache tant de prix à la rigueur logique et morale. Le point de vue subjectif et illusoire de la souris est présenté, par l'emploi du passé simple "crut", comme décisif dans le déclenchement des événements: l'illusion lui fut fatale.

L'alexandrin qui clôt le discours de la souris, (v. 13), par l'emploi de l'imparfait, dont la valeur aspectuelle s'applique à une situation qui se prolonge sans se transformer, met en évidence l'inutilité de son argumentation. Efforts d'autant plus inutiles qu'elle est "attrapée" et deux fois attrapée: capturée physiquement, et surtout "attrapée" au piège de son propre discours dont le code est incom-mensurable avec celui de son allocataire.

III.4.2. L'épisode du vieux chat (v. 14 et 22)

Pour apprécier la phrase de conclusion, "il tint parole" on peut essayer de la faire commuter avec d'autres: "il la mangea" ou "ainsi dit-il" par exemple. Ce n'est pas l'exécution concrète du verdict qui est rapportée, ni une formule vide qui est employée. Positivement valorisée et avantageusement opposée à "tenir de semblables discours" (v. 15), l'expression "tenir parole" au sens de "respecter un engagement" sanctionne positivement un acte qui est passé sous silence. Est-ce un jugement du narrateur, un hommage rendu à la rectitude d'une conduite? Pas exactement. Une fois de plus, le narrateur s'efface derrière son personnage par un phénomène de style indirect libre.

III.5. La morale ou discours de l'énonciateur

On a déjà remarqué le lien "et" placé entre l'épisode du chat et la morale. Comme le narrateur du récit, l'énonciateur du discours moral va donner un privilège effectif, sinon moral, au point de vue

du chat. La formule d'ailleurs hésite et ne se veut pas exclusive d'un autre "sens moral": "qui peut y convenir". L'adjectif "moral" est à prendre ici, dans un premier temps au moins, au sens de "qui regarde les mœurs" (*Dictionnaire* de Richelet (1680), ex.: "il a fait imprimer un ouvrage moral qui est rare par le ridicule").

Les correspondances sont trop nettes entre les paroles du narrateur et les paroles du moraliste: "crut fléchir" et "croit tout obtenir", pour ne pas voir qu'ils font entendre une même voix. Comme le personnage de la fable, la jeunesse vit dans l'illusion et se flatte, au sens de "se tromper en déguisant la vérité". La voix du fabuliste se confond aussi avec celle du chat: l'adjectif "impitoyable", qui contredit l'espoir de fléchissement, de "clémence" (v. 2), manifesté par la souris, trouve un bon commentaire dans le v. 17 énoncé par le vieux chat. La morale renchérit même sur la fable: "croire tout obtenir" est une formule quelque peu excessive pour caractériser en soi les prétentions de la jeune souris; cela ne peut se comprendre que si la morale fait entendre le point de vue d'une vieillesse aussi sourde au discours de la jeunesse que peut l'être le chat à celui de la souris.

Les deux derniers vers sont-ils simplement juxtaposés et sans lien logique entre eux? Dans ce cas, jeunesse et vieillesse seraient renvoyées dos à dos? C'est possible. Il est plus vraisemblable que les prétentions abusives de la jeunesse motivent la sévérité impitoyable de la vieillesse: le lien logique entre le v. 24 et le v. 25 est alors une conséquence. Si l'on convient de faire abstraction du rapport d'autorité et de pouvoir, mis entre parenthèses par le texte, on constate que cette fable et sa morale illustrent remarquablement un système de places si contraint qu'il n'y a plus de lieu pour le dialogue, faute d'un langage commun, et que tout accord devient impossible. Il est vrai que pour sortir de l'état de différend, ou conflit insoluble, les protagonistes doivent mutuellement se reconnaître comme des "interlocuteurs autonomes", condition faussée par le rapport d'autorité (cf. F. Jacques, *L'espace logique de l'interlocution*, Paris, P.U.F., 1985, p. 121). Que dans le récit encadrant (v. 1 à 3, 13 et 14, 22) et dans la morale (v. 22 à 25) le narrateur fasse entendre le point de vue, la "voix" du vieux chat et de la vieillesse, signifie que l'auteur (énonciateur global de la fable) dresse, sans la moindre concession, le constat de la réalité sociale et "morale" de l'époque. Accuser ici La Fontaine de compromission, ou plus gentiment, de réalisme, procéderait d'une lecture rapide et erronée; le taxer de cynisme, pour tenir compte du décalage entre la voix narratrice et

moralisatrice représentant une sorte d'opinion publique et la voix de l'énonciateur de la fable, qui se démarque de la première par une ironie lisible en maints endroits, notamment dans le "tint parole", impliquerait l'acception du fait accompli. Or, rien n'autorise cette interprétation. Entre conformisme et cynisme, il y a place - comme chez la Bruyère - pour une attitude de constat, voire de dénonciation.

IV. CONCLUSION PROVISOIRE

L'objet de ce travail était de montrer comment reconnaître et construire du sens en prenant appui sur différents aspects de la structuration du texte. Resterait à se demander comment passer de cette analyse au commentaire, tel qu'on est en droit de l'attendre d'un candidat au baccalauréat. Faut-il réduire au maximum l'appareil métalinguistique, s'interdire de parler par exemple de programmes narratifs ou de champs lexicaux, de manière à donner l'impression que la compréhension du sens a jailli au fil d'un bonheur d'écriture? Plutôt que de se figer sur un type de commentaire hypothétique et de parler d'adaptation à un modèle existant, il importe de mettre en place, dans le cadre de la formation continue des maîtres, les bases d'une méthode qui, renouvelant sans cesse l'approche des textes, apporte aux élèves une compétence réelle.

Georges Maurand
professeur à l'université de Toulouse-le-Mirail
Michel Naude
professeur au lycée de Bagnères de Bigorre